

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DDTE	Date	19 mars 2025
Numéro	25.128	Heure	18h53

Auteur-e(-s) : Commission Mobilité		Lié à (facultatif) : ad
Titre : Analyser et renforcer les mécanismes incitatifs pour la construction de vestiaires dans les entreprises neuchâteloises		
Contenu : Le Conseil d'État est prié d'étudier la possibilité et l'opportunité de prendre des mesures ou de présenter un projet d'acte législatif afin de renforcer les dispositions existantes, voire de proposer de nouveaux mécanismes incitatifs à la construction de vestiaires dans les entreprises, ceci en vue de favoriser la mobilité douce. Il détaillera en outre les critères considérés (par exemple, le nombre d'équivalents plein temps (EPT), la localisation, etc.) pour délimiter les entreprises ciblées et les mécanismes incitatifs analysés.		
Développement (obligatoire) : Pour inciter les déplacements sur le lieu de travail en mobilité douce, les infrastructures telles que les vestiaires sont une composante importante. Afin de réaliser les objectifs du Plan climat, développer les mécanismes incitatifs en place et réfléchir à de nouveaux mécanismes permettra d'augmenter la part modale de la mobilité douce. Considérant que le droit fédéral est exhaustif, la commission conçoit ce postulat comme une réponse au projet de loi 24.158 (Mise à disposition de vestiaires pour les employé-e-s se déplaçant en mobilité douce). Ce dernier a donc été retiré par son auteur le 6 février 2025, au profit du présent postulat.		
Demande d'urgence : NON		

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Marina Schneeberger, présidente de la commission Mobilité		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :